

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
1^{er} FÉVRIER 2021**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue par videoconférence ouverte.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline FARRUGIA | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Marcella DAVIS GERRISH | 5. |
| 3. Guy VEILLETTE | 6. Alexandre-Nicolas LEBLANC |

EST ABSENT : Aaron PATELLA

FORMANT QUORUM sous la présidence de Michael PAGE, Maire

SONT AUSSI PRÉSENTS Benoit TREMBLAY, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

ORDRE DU JOUR – 1^e FÉVRIER 2021

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2021
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

5. Prestation de travail du personnel- approbation des banques de vacances et de temps à reprendre

FINANCES ET TRÉSORERIE

6. Acceptation des comptes à payer
7. Rapports des salaires nets – 2021-01
8. Demande de subvention – Emploi été Canada 2021
9. Règlement 2021-631 modifiant le règlement 2020-629 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021 – Avis de motion
10. Règlement 2021-631 modifiant le règlement 2020-629 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021 – Dépôt

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

11. Entente intermunicipale de délégation de compétences à la MRC Memphrémagog – Matières recyclables

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. Dissolution de la Régie intermunicipale de protection contre les incendies (RIPI)
13. Règlement uniformisé 2021-630 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux – Avis de motion
14. Règlement uniformisé 2021-630 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux – Dépôt
15. Entente de services – Société protectrice des animaux de l'Estrie

VARIA

16. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
17. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
1^{er} FÉVRIER 2021**

2021-02-01.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-02-01.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2021

JE ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-02-01.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Glissade au parc de baseball
- Patinoire
- Déneigement et épandage d'abrasifs avec un soucis de l'environnement
- Alerte de neige abondante et de fortes rafales
- Pont réouvert à la circulation

2021-02-01.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS
--------------	--------

2021-02-01.05

PRESTATION DE TRAVAIL DU PERSONNEL- APPROBATION DES BANQUES DE VACANCES ET DE TEMPS À REPENDRE

ATTENDU les banques de temps accumulées par les employés pour fins de vacances et de temps à reprendre;

ATTENDU que dans le cadre de la préparation des états financiers de la Municipalité il y a lieu de faire approuver ces banques par le Conseil;

ATTENDU le tableau soumis par le Directeur général et Secrétaire-trésorier;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le Conseil du Village de North Hatley approuve le tableau soumis par le Directeur général et Secrétaire-trésorier relatif aux banques de temps accumulées par les employés pour fins de vacances et de temps à reprendre au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

2021-02-01.06

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

JE, PAULINE FARRUGIA , PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 1^{er} février 2021 par le Service de trésorerie, au montant de 96 374.06 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
1^{er} FÉVRIER 2021**

Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY		DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000	
RÉUNION DU : lundi 1 février 2021 MEETING OF : February 1, 2021		Déposé : 2021-02-01 Submit : 01-02-2021	
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
COMPASS MINERALS CANADA			
	SEL DE DÉGLACAGE		3 528.31 \$
	SEL DE DÉGLACAGE		3 808.49 \$
	SEL DE DÉGLACAGE		7 874.26 \$
TOTAL			15 007.06 \$
			Taxes incluses
REVENU QUÉBEC			
	DÉDUCTIONS À LA SOURCE		15 938.00 \$
TOTAL			15 938.00 \$
REVENU CANADA			
	DÉDUCTIONS À LA SOURCE		6 871.11 \$
TOTAL			6 871.11 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE			
	REER		5 954.26 \$
TOTAL			5 954.26 \$
SUN LIFE DU CANADA			
	ASSURANCES COLLECTIVES		4 274.62 \$
	ASSURANCES COLLECTIVES		2 518.44 \$
TOTAL			6 793.06 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON			
	FACTURATION PROGRESSIVE AUDIT ANNUEL		10 347.75 \$
TOTAL			10 347.75 \$
			Taxes incluses
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK			
	ENFOUISSEMENT & REDEVANCES 03/12/2020		88.66 \$
	ENFOUISSEMENT & REDEVANCES 03/12/2020		360.65 \$
	COMPOST 04/12/2020		11.50 \$
	COMPOST 04/12/2020		94.00 \$
	ENFOUISSEMENT & REDEVANCES 14/12/2020		2 628.78 \$
	ENFOUISSEMENT & REDEVANCES 17/12/2020		123.14 \$
	ENFOUISSEMENT & REDEVANCES 17/12/2020		445.27 \$
	COMPOST 18/12/2020		11.50 \$
	COMPOST 18/12/2020		64.00 \$
	ENFOUISSEMENT & REDEVANCES 31/12/2020		93.58 \$
	ENFOUISSEMENT & REDEVANCES 31/12/2020		2 317.94 \$
	ENFOUISSEMENT & REDEVANCES 31/12/2020		505.36 \$
TOTAL			6 642.28 \$
			Taxes incluses
LES PAVAGES LAVALLÉE ET LEBLANC INC			
	RÉPARATION ASPHALTE RUE MASSAWIPPI		6 578.53 \$
	BORDURE RUE WADLEIGH		1 954.58 \$
TOTAL			8 533.11 \$
			Taxes incluses
GRAND TOTAL			76 084.63 \$

ADOPTÉE

2021-02-01.07

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2021-01

ÉLUS	6 566.15 \$
PERMANENTS	24 773.69 \$
TOTAL	31 339.84 \$

2021-02-01.08

DEMANDE DE SUBVENTION – EMPLOI ÉTÉ CANADA 2021

ATTENDU que Emploi été canada 2021 procède à un appel de candidatures pour l'obtention de subventions aux emplois estivaux;

ATTENDU que la Municipalité de North Hatley souhaite déposer sa candidature;

ATTENDU que les candidatures doivent être déposées pour le 3 février 2021;

Je, ELIZABETH FEE, propose

QUE la Municipalité dépose sa candidature pour un poste de gérant(e) de la plage, 5 postes de sauveteurs/sauveteuses et 2 postes de préposé(e)s au kiosque d'information touristique pour la somme 32 400 \$;

QUE Monsieur Bruno Bélisle soit désigné comme signataire.

ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
1^{er} FÉVRIER 2021**

2021-02-01.09

RÈGLEMENT 2021-631 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-629 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2021 – AVIS DE MOTION

Je, GUY VEILLETTE, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2021-631 modifiant le règlement 2020-629 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier la tarifications relative à l'urbanisme.

2021-02-01.10

RÈGLEMENT 2021-631 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-629 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2021 – DÉPÔT

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement 2021-631 modifiant le règlement 2020-629 régissant la taxe foncière et les taux de compensations des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021.

JE, GUY VEILLETTE, DÉPOSE

Le projet de règlement 2021-631 modifiant le règlement 2020-629 régissant la taxe foncière et les taux de compensations des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021.

QUE ce projet de règlement soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil.

2021-02-01.11

ENTENTE INTERMUNICIPALE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES À LA MRC MEMPHRÉMAGOG – MATIÈRES RECYCLABLES

ATTENDU que toute municipalité locale peut conclure avec toute autre municipalité, quelle que soit la Loi qui la régie, toute entente relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence;

ATTENDU que la municipalité a conclu une entente en vertu de laquelle elle a délégué à la MRC de Memphrémagog le pouvoir d'établir et d'exploiter un établissement de récupération et de conditionnement de matières recyclables ou de confire ces fonctions à toute autre personne (ci-après : entente de délégation);

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier cette entente de délégation;

ATTENDU qu'un texte d'une entente modifiant l'entente de délégation a été présenté en projet au cours de la séance du conseil de la MRC tenue le 25 novembre 2020;

ATTENDU que la municipalité considère opportun d'adopter des modifications à l'entente de délégation;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE:

QUE la Municipalité approuve l'entente de délégation;

Que la Municipalité exprime à la MRC, son intérêt de conclure le projet de modification de l'entente de délégation dont le texte est identique au projet présenté au conseil de la MRC;

QUE Monsieur Benoit Tremblay soit autorisé à signer les documents relatifs au projet de modification de l'entente de délégation.

ADOPTÉE.

2021-02-01.12

DISSOLUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES (RIPI)

CONSIDÉRANT la création de la nouvelle Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est dont les municipalités du Canton de Hatley et du Village de North Hatley sont membres;

CONSIDÉRANT le transfert de l'ensemble des actifs de la Régie intermunicipale de protection contre les incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley à la nouvelle Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
1^{er} FÉVRIER 2021**

De demander au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) la dissolution de la Régie intermunicipale de protection contre les incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley et le partage de son actif et son passif entre les parties, tel que le prévoit l'entente initiale signée le 10 mars 2009, à l'article 15.

ADOPTÉE

2021-02-01.13

RÈGLEMENT UNIFORMISÉ 2021-630 CONCERNANT LE CONTRÔLE ET LA GARDE RESPONSABLE DES ANIMAUX – AVIS DE MOTION

Je, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement uniformisé 2021-630 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet d'uniformiser le contrôle et la garde responsable des animaux afin d'en faciliter l'application par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC Memphrémagog.

2021-02-01.14

RÈGLEMENT UNIFORMISÉ 2021-630 CONCERNANT LE CONTRÔLE ET LA GARDE RESPONSABLE DES ANIMAUX – DÉPÔT

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement uniformisé numéro 2021-630 et ont pu en prendre connaissance;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, DÉPOSE

Le projet de règlement uniformisé 2021-630 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux;

QUE ce projet de règlement soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil.

2021-02-01.15

ENTENTE DE SERVICES – SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE L'ESTRIE

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler l'entente de service avec la SPA Estrie;

ATTENDU l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi P38 (**Loi P-38 : Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens** (R.L.R.Q., c. P-38.002).

ATTENDU QUE l'entente doit refléter les modalités de la Loi P-38;

ATTENDU QUE la Municipalité et la SPA Estrie souhaitent travailler en partenariat visant notamment les objectifs suivants :

- d'améliorer l'harmonie devant exister dans la cohabitation entre les humains et les animaux;
- de prévenir les agressions canines envers les humains et autres animaux ciblés
- de diminuer l'euthanasie inutile d'animaux adoptables;
- de gérer les situations problématiques.

JE ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE la Municipalité renouvelle l'entente de service avec la SPA couvrant les dates du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025;

QU' en plus des rémunérations prévues aux articles 4 et 6, ainsi qu'au paragraphe 5.12 12 de la présente entente et en considération des services dispensés par la Société, et de l'obligation pour la Société de répondre à de nouvelles normes liées à la gestion de refuge, la Ville s'engage à payer à la Société une somme mensuelle de 199 \$ pour l'année 2021, 206 \$ pour 2022, 215\$ pour 2023, 223 \$ pour 2024 et 232 \$ pour 2025.

QUE le Maire, Monsieur Michael Page et le Directeur général et Secrétaire-trésorier Monsieur Benoit Tremblay soient désignés au fin de signature de l'entente.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
1^{er} FÉVRIER 2021**

2021-02-01.16

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC ET LOCAL

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS		OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL		
PAUL ST-PIERRE	Q	What news is there about the 'cocktail deck' on the rooftop of the Connaught? According to the minutes of January, the building inspector is supposed to look into the "deck", which was not in the approved original plans
	R	<i>Nous sommes à analyser l'ensemble des documents qui ont été soumis</i>
PAUL ST-PIERRE	Q	Since it was the original plans for the Connaught that were approved, does any modification of the plans require examination by the CCUP?
	R	<i>S'il y a une modification sur les plans approuvés par le Conseil, il faut que ce soit soumis au CCUP pour recommandation au Conseil.</i>
PAUL ST-PIERRE	Q	In answer to a question about vehicles in the town, the mayor provided a great many details. Why are these not in the Minutes, since the Minutes are supposed to reflect what has actually been said at the meeting? This is all the more important when meetings cannot be attended due to the pandemic. Thus, it would also recommended that details be provided in the Minutes, of the information from Council presented in January at point 3
	R	<i>Le procès verbal n'est pas un verbatim de la rencontre. Les points émanants des points d'information du maire pourront être expédiés aux citoyens via une info lettre.</i>

2021-02-01.17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h38 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH déclare la séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Benoit Tremblay
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, MICHAEL PAGE, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.